



# *Construisons la feuille de route du Projet Alimentaire Territorial*

ATELIER 3 - SYNTHÈSE

11 septembre 2018 / 15h - 17h30

COMPTE RENDU

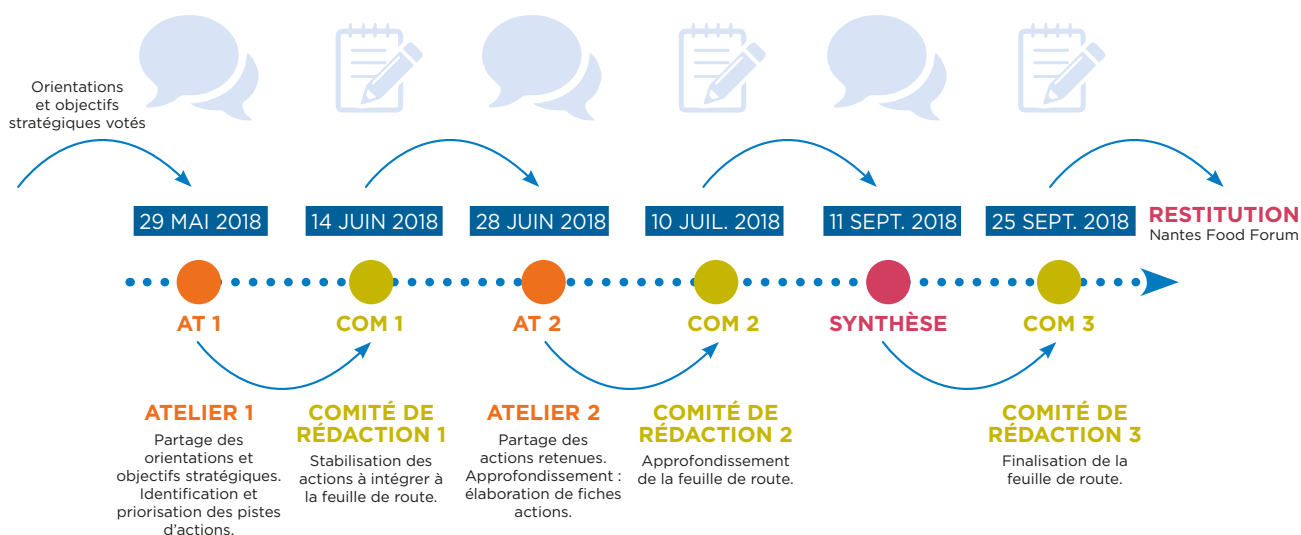
# Introduction

## Contexte et objectifs de l'atelier de synthèse

Lors du conseil métropolitain du 13 avril 2018, Nantes Métropole a adopté la stratégie alimentaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT). La définition de la stratégie s'est appuyée sur une concertation élargie avec l'ensemble des acteurs concernés. La Métropole souhaite poursuivre la démarche de dialogue pour approfondir les grandes orientations et aboutir à une feuille de route concrète, décrivant les actions à mettre en oeuvre.

Pour cela, elle fait appel aux associations, entreprises, producteurs, transformateurs et consommateurs à même de réagir, compléter et enrichir la feuille de route. Elle déploie, accompagnée par l'agence SCOPIC, un dispositif d'ateliers permettant de co-construire la feuille de route du PAT. Cette dernière fera l'objet d'une délibération présentée le 5 octobre au Conseil Métropolitain, puis au du Nantes Food Forum le même jour.

Le troisième atelier a pour objectif de présenter la synthèse du travail réalisé à partir des contributions des acteurs, aboutissant à une version consolidée de Feuille de route. Il permet également aux acteurs d'indiquer les actions jugées prioritaires à mettre en oeuvre, et d'indiquer leur souhait de s'intégrer aux réflexions sur un ou plusieurs des 8 engagements de la Feuille de route.



*À noter : compte tenu de la densité de la matière retirée des premiers ateliers, un comité de rédaction final a été proposé au 25 septembre 2018, afin de finaliser la feuille de route sur les aspects plus spécifiquement liés à la gouvernance et aux actions prioritaires à mettre en oeuvre.*

# Introduction

## Contexte et objectifs de l'atelier de synthèse

### 77 participants, issus des structures suivantes :

ACAMAA - ANEF  
Association Prêts A Mieux Manger PAMM  
AURAN  
Banque Alimentaire 44  
Bio Loire Océan  
CAP 44  
CCI Nantes St-Nazaire  
Chambre d'agriculture des Pays de la Loire  
Chambre des Métiers et de l'Artisanat  
CLCV  
DCS / Crenau  
Département de Loire-Atlantique  
DRAAF Pays de la Loire  
Du pain sur la planche  
Ecopôle  
EDENN  
EPLEFPA Nantes Terre Atlantique  
ESO-Nantes  
FD CIVAM 44  
Full Good  
GAB44  
InTERRAction  
Jardin de Cocagne Nantais  
La prepa solidaire  
Le Zeste en Plus  
Les petits débrouillards  
Manger bio 44  
Maraichers Nantes

MIN de Nantes  
NPSE  
Promus  
Réseau éco événement (REEVE)  
SCE Aménagement et environnement  
Scopéli  
Slow Food Nantes Angers  
Terre de Liens Pays de la Loire  
TERROIRS 44  
UFC que choisir  
UMIH 44  
Ville de Carquefou  
Ville de la Chapelle-sur-Erdre  
Ville de Nantes  
Ville de Rezé  
Ville de Saint-Herblain  
Ville de Vertou  
Ville des Sorinières  
Ville de Sautron

# Synthèse

## Temps 1 : présentation de la feuille de route

**Jean-Claude Lemasson, Vice-président de Nantes Métropole** délégué à l'agriculture périurbaine, arbre en ville, forêts urbaines - risques et pollutions, prend la parole pour introduire la séance de synthèse, retracer le déroulé de la démarche et ses objectifs. Il remercie l'ensemble des participants aux différents ateliers qui ont permis d'aboutir à la version consolidée de la Feuille de route présentée.

**Dominique Barreau, chargé de projet de Nantes Métropole** présente les 8 engagements collectifs de la feuille de route. Ces 8 engagements collectifs se retrouvent déclinés en 28 actions. Chaque action intègre des illustrations et des exemples opérationnels.

Par rapport au travail réalisé lors de l'atelier 2, Dominique Barreau explique que la synthèse réalisée par Nantes Métropole au cours de l'été a conduit à transformer les 10 fiches actions initialement envisagées en 8 engagements collectifs.

Toutes les contributions ont été prises en compte et sont incluses directement ou indirectement dans les engagements / actions / exemples, sauf quelques exceptions :

- Des propositions susceptibles d'entrer en contradiction avec les orientations du PAT. Dominique Barreau indique en ce sens que l'objectif du PAT est de valoriser les progrès ; rester inclusif pour s'adresser à tous les acteurs ; proposer des formulations positives montrant «ce qui marche ».
- Des éléments peu communicants dont le contenu a été conservé mais les formulations seront reprises dans un ton plus «journalistique» de la feuille de route présentée le 5/10 en conseil métropolitain. Ceci suit l'objectif de s'adresser au plus grand nombre.

### LES 8 ENGAGEMENTS COLLECTIFS :

- 1 Développer une production alimentaire respectueuse de l'environnement, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire
- 2 Sécuriser l'approvisionnement pour tout le territoire
- 3 Manger à sa faim, manger sain
- 4 Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec l'engagement 20 de la feuille de route transition énergétique)
- 5 Place à l'innovation pour adapter la production aux besoins de demain
- 6 Éduquer et sensibiliser autour des enjeux de l'alimentation
- 7 L'alimentation comme facteur de cohésion, de vivre-ensemble et de rayonnement
- 8 Construire ensemble un système alimentaire responsable

# Synthèse

## Temps 2 : échanges avec la salle

Les échanges se sont déroulés à partir d'une série de 3 ou 4 questions, et de réponses apportées par JC. Lemasson, complétées par le service pilote de la feuille de route.

## Questions

**Une participante** indique en préambule regretter que l'anglicisme de l'appellation Nantes Food Forum ait été retenue dans le cadre d'un évènement et d'une démarche globale valorisant la production locale. Elle souhaite mieux connaître les liens entre **les actions mises en place par la métropole et celles mises en place par le Département et la Région**. Cette coordination apparaît essentielle, notamment dans l'optique d'un observatoire, « pour aller tous dans le même sens ».

*« On ne peut pas travailler seul dans son coin. »*

**Un participant** abonde à la remarque précédente et mentionne que des réseaux ont déjà mis en place des **chartes de commandes publiques**, et s'interroge sur l'objectif et le cadre de sa participation : une réelle construction de territoire ? Celle-ci doit alors de fonder sur **une véritable mise en relation entre les acteurs territoriaux et les initiatives déjà en place**.

## Réponses

**M. Lemasson** confirme que volonté de la métropole de **répondre, dans le cadre de la démarche, à des demandes concrètes en partageant les bonnes pratiques**, non « faire un PAT de plus ».

Cependant, les réseaux existants ne couvrent pas tous le territoire de la métropole, et l'enjeu est également que les acteurs ou territoires qui sont un peu en retard puissent rattraper la démarche d'ensemble. La dimension de partage est ici essentielle.

M. Lemasson indique que de nombreux PAT tournent autour de la restauration collective. **Le PAT dessiné ici est plus englobant**. Il intègre par exemple la restauration privée.

Ceci renvoie à la question de la **mise en relation**. M. Lemasson indique que des réunions se sont récemment tenues entre Nantes Métropole et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui jouxtent la métropole, ainsi que la Région et le Département. Ces réunions ont été l'occasion de partager des idées sur ce qu'il conviendrait de faire ensemble.

Certaines actions ont pu être identifiées. L'une des questions portait sur la logistique, et notamment le MIN, et la micro logistique, comment producteurs locaux vont pouvoir entrer dans le schéma d'ensemble. La restauration collective des collèges et des lycées est aussi entrée dans la réflexion, avec des différences importantes entre les structures.

M. Lemasson rappelle que la métropole ne détient pas la compétence agricole alimentation au sens strict du terme, pour autant les communes ont des restaurants scolaires qui travaillent en régie, il est essentiel de mobiliser autour de la question à savoir par exemple partager les bonnes pratiques.

## Questions

**Un participant** rappelle qu'une enseignante, Hélène Combes, avait fait un travail très important sur le bien-être et le mieux manger sur lequel il serait utile de capitaliser. Il souhaite plus particulièrement intervenir sur **l'articulation du transport et de l'objectif de diminution de la production carbone qui n'apparaît pas de manière évidente**, sauf dans le point 1.3 mais succinctement. Il souhaiterait que ce sujet apparaisse davantage, dans le cadre de sécurité de l'approvisionnement, sur l'aspect fluvial notamment, et **propose qu'un groupe spécifique soit constitué et développe ce point**.

**Cécile Picherit, Pôle égalité, politique de la ville, Nantes Métropole**, note que le travail mené collectivement a permis de faire émerger des points positifs, notamment la dimension globale du PAT, ainsi que le déploiement d'actions à des échelles micros et macro. Elle relaie deux remarques de son service :

- l'enjeu territorial : il s'agit de retrouver la dimension globale aussi en proximité. Dans les quartiers prioritaires notamment, avec non seulement des actions de sensibilisation au bien manger, mais également **une dimension globale à faire apparaître et à communiquer**.
- **l'accessibilité financière**, qui doit être transversale à l'ensemble des actions mises en œuvre.

**Mme Lutun, élue de Sainte-Luce**, indique que si l'on souhaite encourager la production de bio, encore faut-il suffisamment d'acteurs producteurs. En second point, l'élue demande s'il serait possible de profiter de l'intention autour du développement logistique pour allier un volet davantage axé sur **la transition énergétique (dans le cadre de la réflexion sur le transport)**. Enfin, elle demande s'il pourrait être envisagé un procédé moins chronophage et mobilisateur d'énergie que **la labellisation**, qu'elle anticipe comme potentiellement difficile à mettre en place.

*« Ne passons pas trop de temps sur des procédures qui pourraient user les acteurs. »*

## Réponses

Concernant **la logistique**, **M. Lemasson** indique qu'un atelier s'est tenu en préparation de la stratégie alimentaire territoriale, et notamment avec des groupes d'élus et l'intervention d'un professionnel. qui découvraient la thématique avec l'intervention d'un professionnel. Ce temps a permis au professionnel de pointer les problèmes qu'il rencontrait, et de dresser un parallèle avec les problématiques communales, restaurations collectives, approvisionnement de marchés, etc.

La **problématique du bilan carbone** rentre dans le 2.1, **au regard de la volonté de rapprocher la production de la consommation notamment**. Cela se rapproche également de la question du bio : éviter d'aller chercher du bio trop éloigné du territoire, ce qui pose question alors que la demande est de plus en plus forte. Une installation sur deux sur la métropole aujourd'hui est en bio, le territoire est assez développé en la matière, mais doit se développer encore.

La problématique de **l'accessibilité** est intégrée dans l'engagement 3, « Manger bien manger sain », avec l'idée que la nourriture de qualité soit accessible à tous. Et avec comme problématique globale : comment faire en sorte que des publics plus éloignés d'une alimentation « saine », soient plus intégrés, y aient accès plus facilement, tout en préservant une économie saine, pour le producteur et le transformateur (exemple des légumeries).

La notion d'« alimentation saine » rejoint la question de **la définition des termes**, et notamment de qualité, de local. Ce vocable est à travailler, c'est une des actions à engager.

*« On voit que l'on peut mettre beaucoup de choses derrière ces mots. »*

Il est essentiel de **définir le vocable**, pour que les acteurs s'accordent sur qu'ils souhaitent exprimer, et notamment en vue de la production de supports plus communicants que ce vocabulaire, qui demeure très technique.

Sur la question du **label PAT**, la question pour M. Lemasson est : qu'est-ce que l'on souhaite y mettre ?

L'important est que les actions engagées par les acteurs du terrain, si les acteurs apportent la démonstration de l'inscription dans le PAT, soient reconnues. On pourrait alors envisager une dénomination de « PAT compatible ». Comment alors mettre en place un cadre qui assure que les actions des uns et des autres soient « PAT compatibles » ? Cette réflexion se place en lien avec la charte d'engagement envisagée. **La labellisation du PAT auprès du Ministère de l'agriculture**, qui est un autre sujet, est quant à elle en cours.

## Questions

**Mme Bassani-Pillot, élue à Nantes** déléguée à la santé environnementale, qui préside également un syndicat en charge de la qualité de l'eau de l'Erdre, remercie les participants et l'équipe projet pour le travail réalisé. Elle s'interroge sur la dimension santé et sanitaire qui est assez peu présente, alors que la première cause de mortalité en France est le « mal manger ».

Un mal manger qui impacte également les producteurs, exposés aux pesticides. La proposition serait, **au moment de prioriser les actions, de commencer par le début de la chaîne**, soit la production alimentaire, en privilégiant les modes de production les plus favorables à une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement. Il sera possible de le faire à partir du moment où l'on déploiera des actions concrètes et chiffrées.

**Pierre Yves Lebrun, élu en charge des jardins collectifs Nantes**, indique que dans l'engagement 7, les jardiniers et jardins partagés seraient davantage à valoriser et à développer. Il s'agit de lieux d'échanges, de pédagogie et de cohésion sociale essentiels. 1200 parcelles sont présentes à Nantes qui pourraient être développés à l'ensemble de la métropole.

**M. Bourdelin, participant et représentant de l'association UFC Que choisir**, revient sur la notion de « PAT inclusif » mentionnée dans la présentation. Il émet une réserve sur ce sujet, souhaitant que le PAT dispose d'un **système de répression**.

Pour M. Bourdelin, le PAT va générer un marché important, qui va attirer un certain nombre de « malfaisants » contre lesquels il conviendrait de se prémunir, par exemple par un système d'alerte médiatique.

## Réponses

**M. Lemasson** précise, concernant la dimension sanitaire, que celle-ci a été « remontée » a un statut d'engagement, « Manger à sa faim, et manger bien ». Par ailleurs, l'engagement 1 intègre la disposition qui permet de développer une production respectueuse de l'environnement, avec la notion de préservation de l'air, des sols et de l'eau. Tous ces éléments sont induits dans les engagements principaux. Ils sont peut-être à reformuler.

L'enjeu est ensuite de réfléchir à leur application, ce qui rejoint la question de **«comment faire respecter le PAT»**. Au-delà de la capacité des producteurs à accéder aux commandes publiques, c'est à la collectivité d'avoir une réflexion sur le sujet, par exemple en allotissant ou en travaillant sur les critères demandés dans ses marchés publics, par exemple sur la restauration collective. Parmi ceux-ci, il faut pouvoir retrouver les enjeux dégagés précédemment, par exemple le fait de ne pas utiliser de produits phytosanitaires.

Concernant **les jardins partagés**, l'engagement 7 indique un certain nombre d'actions. L'engagement 1 mentionne par ailleurs la notion de diversification des types de production alimentaire, et le recensement des espaces productions, et notamment celles plus spécifiques à la cité.

## Questions

**Une participante** indique que lors d'un atelier avait été évoqué l'idée de montrer la **spécificité du PAT** de la métropole, avec la mention de territoire ligérien. La participante s'interroge également **sur la projection en 2030 et sur la part d'incertitudes liée à cet horizon**, notamment avec le développement de l'intelligence artificielle.

**Une participante** mentionne que les acteurs ont de nombreux points et enjeux en commun, mais qu'il reste difficile de définir **l'objectif qui les rassemble**.

Au-delà de la multiplicité de petites actions, il s'agirait de se demander **ce que l'on peut faire, à quel niveau et jusqu'où**. Il est à ce titre essentiel de disposer d'indicateurs. Le groupe de **gouvernance doit également parler du vocabulaire (??)**. À ce titre, la participante relève que la feuille de route intègre 10 fois le mot « alimentation durable », sans le définir.



## Réponses

**M. Lemasson** indique qu'effectivement la projection à horizon 2030 comporte une part d'incertitude, avec des actions plus ou moins faciles à échelonner dans le temps. La collectivité disposer d'une boîte à outils qui permet de voir ce qui doit être fait à telle ou telle échéance, en lien avec les différentes politiques publiques et territoriales. Pour d'autres actions, les acteurs sont davantage en attente, avec l'exemple pris des états généraux de l'alimentation.

L'idée est de pouvoir **suivre le travail opéré**, avec la proposition d'un observatoire référencé à l'engagement 8. Dans les actions déclinées, il y a aussi **un travail à faire à court terme, sur les indicateurs** permettant d'évaluer le niveau de réalisation des actions inscrites au PAT.

La **gouvernance** prévoit différents niveaux, et le premier est avec les acteurs terrain, en fonction des engagements proposés.

Concernant **la spécificité du PAT**, il ne s'agit pas d'un « PAT nantais », « métropolitain ». Il est également difficile de parler d'un PAT ligérien, compte tenu de territoires qui sont éloignés de la Loire. On voit que l'on a du mal à organiser une appellation. **La singularité de ce PAT est qu'il est très traversant**, il ne s'arrête pas par exemple à la restauration collective mais a vocation à toucher l'ensemble du dispositif, y compris sur les questions d'approvisionnement par exemple.

Concernant la **terminologie, un travail est bien prévu à cet effet**. Il est difficile de concevoir un PAT sans parler d'alimentation durable. Il s'agit de mots qui sont désormais mieux inscrits dans la mémoire collective (durable, alimentation).

*« Il faut parler de ce que l'on veut faire pour l'atteindre, et pour communiquer. »*

**Temps 3 : priorisation des actions et indication pour les acteurs présents à manifester leur intérêt à poursuivre le travail sur un ou plusieurs engagements.**

Lors du dernier temps de l'atelier, les participants ont été invités à circuler entre différents panneaux représentant les engagements de la Feuille de route. Munis de gommettes et de cartes individuelles, ils étaient invités à mentionner les actions qu'ils jugeaient prioritaires à mettre en œuvre ; les engagements ou actions sur lesquels ils souhaitaient poursuivre, au sein de groupes de travail spécifiques. L'ensemble de cette matière a été compilée et est retracée ci-dessous.

## Actions identifiées comme prioritaires :

Nota : lors du temps de présentation préalable, Nantes Métropole indique que les actions « mise en place de la gouvernance » et « charte » ont été pré-identifiées comme prioritaires.

<b>3.2</b> Augmentation de la part de produits locaux et durables dans la restauration collective et la commande publique	37
<b>1.3</b> Contribution à la transition écologique via l'orientation/l'impulsion vers des pratiques respectueuses de l'environnement	35
<b>6.2</b> Développement en milieu scolaire et périscolaire de l'éducation au bien manger	30
<b>6.1</b> Information et sensibilisation des consommateurs sur les enjeux de l'alimentation durable	26
<b>2.2</b> Développement d'unités locales de transformation économiquement viables	24
<b>3.3</b> Accompagnement des publics fragiles	24
<b>4.1</b> Organisation de la redistribution des surplus et des invendus de l'ensemble de la filière	24
<b>4.4</b> Développement de la filière de recyclage des déchets alimentaires (économie circulaire)	22
<b>2.1</b> Optimisation de la logistique par les plateformes de distribution	21
<b>8.1</b> Définition et mise en place d'une gouvernance alimentaire locale	21
<b>1.1</b> Recensement et protection de tous les espaces à potentiel de production alimentaire	20
<b>7.3</b> Intégration des enjeux de l'alimentation durable dans les événements festifs et culturels	19
<b>4.2</b> Sensibilisation à la chasse au gaspillage alimentaire	16
<b>2.4</b> Référencement et promotion des productions locales dans les lieux de vente et de consommation	15
<b>3.1</b> Simplification de l'accès aux produits locaux en vente directe	15
<b>5.2</b> Formation aux pratiques favorables à l'alimentation durable pour les apprenants dans les filières agro-alimentaires	15
<b>8.2</b> Signature d'une charte d'engagement des partenaires soutenant le PAT	15
<b>1.4</b> Expérimentation de nouvelles formes d'agriculture	14
<b>8.3</b> Constitution d'un centre de ressources sur l'agriculture urbaine et l'alimentation durable	12
<b>2.3</b> Diversification des formes de distribution adaptées aux modes de vie des consommateurs	11
<b>1.2</b> Diversification et démultiplication de tous types de productions alimentaires	10
<b>7.1</b> Identification de la métropole nantaise comme un territoire du bien vivre et du bien manger	10
<b>8.4</b> Création d'un observatoire de l'alimentation durable	9
<b>4.3</b> Réduction de la production de déchets alimentaires dans la commande publique	8
<b>5.4</b> Accompagnement des nouveaux modes de financement participatifs pour soutenir les projets innovants et collectifs	8
<b>7.2</b> Conception d'un office de la gastronomie et de l'alimentation durable	6
<b>5.1</b> Développement des mises en réseaux et des coopérations entre chercheurs et acteurs de la filière	2
<b>5.3</b> Développement et diffusion des innovations de la filière agro-alimentaire	2

## Intérêt des acteurs à poursuivre le travail, pour chaque engagement :

	1. Développer une production alimentaire respectueuse de l'environnement, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire	2. Sécuriser l'approvisionnement pour tout le territoire	3. Manger à sa faim, manger sain	4. Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec l'engagement 20 de la feuille de route transition énergétique)	5. Place à l'innovation pour adapter la production aux besoins de demain	6. Éduquer et sensibiliser autour des enjeux de l'alimentation	7. L'alimentation comme facteur de cohésion, de vivre-ensemble et de rayonnement	8. Construire ensemble un système alimentaire responsable
Ville de Nantes								
Manger Bio 44								
Chambres des Métiers								
Slow Food								
MIN Nantes Métropole								
PROMUS								
ACAMAA - ANEF								
Chambre Agriculture								
Du pain sur la Planche								
Groupeement des Agriculteurs Biologistes 44								
Ville de Nantes (Direction Santé publique)								
Bio Loire Océan								
La Cantine / Scopéli								
EPL Nantes Terre Atlantique								
CAP44								
Université de Nantes								
FDCIVAM 44								
Terroirs 44								
Ecossoilies								

## Intérêt des acteurs à poursuivre la réflexion, pour chaque engagement : (suite)

	1. Développer une production alimentaire respectueuse de l'environnement, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire	2. Sécuriser l'approvisionnement pour tout le territoire	3. Manger à sa faim, manger sain	4. Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec l'engagement 20 de la feuille de route transition énergétique)	5. Place à l'innovation pour adapter la production aux besoins de demain	6. Éduquer et sensibiliser autour des enjeux de l'alimentation	7. L'alimentation comme facteur de cohésion, de vivre-ensemble et de rayonnement	8. Construire ensemble un système alimentaire responsable
ESO-Nantes								
Ville de la Chapelle sur Erdre								
UFC Que Choisir, Comité permanent Loire								
Réseau Eco événement								
Terre de liens PDL								
Ecopole								
Ecopole								
AURAN								
Ville de Saint Herblain								
Chambres des Métiers								
Scopeli								
SCE								
Interraction								
NAPCE								
CCI Nantes Saint Nazaire								
Ville de Vertou (restauration)								
Nantes Métropole (Mission politique de la Ville)								
Full Good								
Ville de Nantes								

## Intérêt des acteurs à poursuivre la réflexion, pour chaque engagement : (suite)

	1. Développer une production alimentaire respectueuse de l'environnement, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire	2. Sécuriser l'approvisionnement pour tout le territoire	3. Manger à sa faim, manger sain	4. Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec l'engagement 20 de la feuille de route transition énergétique)	5. Place à l'innovation pour adapter la production aux besoins de demain	6. Éduquer et sensibiliser autour des enjeux de l'alimentation	7. L'alimentation comme facteur de cohésion, de vivre-ensemble et de rayonnement	8. Construire ensemble un système alimentaire responsable
PROMUS								
Le zeste en plus								
Ville de Ste Luce sur Loire								
Groupe-ment des Agriculteurs Biologistes 44								
Jardin de Cocagne								
Ville de Rezé								
Prêt à Mieux Manger								
La Prépa Solidaire								
Banque Alimentaire								
La cantine des Colibris								
CLCV UD 44								
La Prépa Solidaire								
CD44								
Ville de Carquefou								
Mairie de Sautron								
Ville de Nantes								
Nantes EDENN								
Nantes Métropole								
Nantes EDENN								
Nantes Métropole / Ville de Nantes								

## Intérêt des acteurs à poursuivre la réflexion, pour chaque engagement :

(suite)

	1. Développer une production alimentaire respectueuse de l'environnement, sous toutes ses formes et sur l'ensemble du territoire	2. Sécuriser l'approvisionnement pour tout le territoire	3. Manger à sa faim, manger sain	4. Intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire (en lien avec l'engagement 20 de la feuille de route transition énergétique)	5. Place à l'innovation pour adapter la production aux besoins de demain	6. Éduquer et sensibiliser autour des enjeux de l'alimentation	7. L'alimentation comme facteur de cohésion, de vivre-ensemble et de rayonnement	8. Construire ensemble un système alimentaire responsable
Département 44								
Ville de Nantes								
Ville de Nantes								
Les Petits Débrouillards								
Ecopole								
Banque Alimentaire								
Nantes Métropole (Direction Déchets)								
Mairie de Sautron								
UMIH 44								

